



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le lundi 25 septembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 septembre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, Mme BIANCAMARIA à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme SICHI, M. FILONI à Mme SANNA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à Mme CORTICCHIATO.

**Etaient absents :**

Mme GUERRINI, M. VOGLIMACCI, adjoints au maire ; M. CAU, Mme JEANNE, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M.HABANI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 25 septembre

Délibération N°2017/210

**Projet d'Antiquarium : Aménagement et valorisation du Baptistère San Ghjuva – Modification de la structuration de l'opération, de son coût total prévisionnel et de son plan de financement  
Modification de la délibération n°2017/60 du 18 avril 2017**

## M. le maire expose à l'assemblée :

Le conseil municipal par délibération 2017/60 du 18 avril dernier a bien voulu délibérer favorablement sur le principe de la réalisation du projet d'ANTIQUARIUM.

A travers la mise en œuvre de cette opération, la Ville d'Ajaccio a souhaité voir réaliser les travaux de réhabilitation du site – travaux susceptibles d'être financés par le PEI et la CTC.

Après avoir effectué les démarches nécessaires auprès des différents financeurs, il est apparu que les sources de financements sollicitées ne pouvaient être effectivement mobilisées.

Une modification de la structuration de l'opération, de son coût total et de son plan de financement -en intégrant un volet valorisation en complément du volet travaux de réhabilitation- est donc nécessaire, afin de pouvoir solliciter une aide du FEDER dans le cadre de l'axe 5 du Programme Opérationnel – objectif spécifique « augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel de Corse ».

Ainsi l'opération « Aménagement et valorisation du Baptistère San Ghjuva » telle que proposée permettra d'aménager, de valoriser et de promouvoir ce site emblématique de la commune afin :

- que la filière touristique puisse disposer de ce nouveau produit touristique culturel dans un objectif d'attractivité supplémentaire du territoire ajaccien et par la même de la Région Corse, à travers un enrichissement de l'offre culturelle régionale;
- de contribuer à l'allongement de la saisonnalité et à la mise en place d'un tourisme durable, en rendant attractive une partie de la Ville d'Ajaccio peu fréquentée actuellement par les touristes : une meilleure répartition des flux touristiques en centre-ville, d'un point de vue temporel et géographique est donc recherchée ;
- de contribuer à l'attractivité de la zone urbaine où se situe le site et plus largement de la ville d'Ajaccio et de la région Corse, afin d'y favoriser le développement économique.

Eu égard aux modifications apportées, le coût total de l'opération se trouve modifié et s'élève donc à hauteur de 1 695 720 € (Coût total partiellement HT) et son plan de financement prévisionnel est le suivant :

FEDER	1 017 432,00	60,00%
Commune d'Ajaccio	678 288,00	40,00%
<b>Coût total (Partiellement HT)</b>	<b>1 695 720,00</b>	<b>100,00%</b>

Afin de permettre la mise en œuvre de cette opération, l'inscription des crédits nécessaires est proposée dans l'annexe 1 au présent rapport.

### IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le maire à solliciter les subventions auprès des différents co-financeurs selon le plan de financement décliné supra et de signer tous les actes attenants, qui découleraient des demandes de subventions formalisées.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Ouï l'exposé de M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué**  
**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu la délibération 2017/60 du 18 avril 2017 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 septembre. 2017 ;

**AUTORISE**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Monsieur le maire à solliciter les subventions auprès des différents co-financeurs selon le plan de financement décliné ci-dessous et de signer tous les actes attenants, qui découleraient des demandes de subventions formalisées :

<b>FEDER</b>	1 017 432,00	<b>60,00%</b>
<b>Commune d'Ajaccio</b>	678 288,00	<b>40,00%</b>
<b>Coût total (Partiellement HT)</b>	<b>1 695 720,00</b>	<b>100,00%</b>

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGALI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170925-2017\_210-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2017  
Publication : 02/10/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

